

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-06-000642-138

(Action collective)
COUR SUPÉRIEURE

ADAM KEGEL

Demandeur

c.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Défenderesse

DÉSISTEMENT

Le Demandeur, par l'entremise de ses avocats soussignés, se désiste sans frais, en vertu de l'article 585 du *Nouveau Code de procédure civile*, de sa requête pour autorisation d'exercer une action collective et une action en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* contre la Défenderesse et en avise Me Céline Legendre, du bureau McCarthy Tétrault, avocats de la Défenderesse.

Montréal, le 27 juillet 2016

Siskinds, Desmeules, Avocats, S.E.N.C.R.L.

Maître Samy Elnemr

samy.elnemr@siskindsdesmeules.com

SISKINDS, DESMEULES, AVOCATS, S.E.N.C.R.L.

Avocats du demandeur

480, Saint-Laurent

Bureau 501, Montréal, Québec H2Y 3Y7

Téléphone : 514-849-1970

Télécopieur : 514-849-7934

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE – ACTION COLLECTIVE
NO : 500-06-000642-138

ADAM KEGEL

Demandeur

c.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Défendeur

DÉSISTEMENT

ORIGINALE

BS-2497

Me Sammy Elnemr
O/F : 67-126

SISKINDS
MONTRÉAL

SISKINDS, DESMEULES, AVOCATS, S.E.N.C.R.L.

480, Saint-Laurent, Suite 501
Montréal, Québec H2Y 3Y7
Tel. : (514) 849-1970
Fax : (514) 849-7934
www.siskinds.com